

## GRUPE DE LA MAJORITÉ RASSEMBLÉE

### PRÉPARONS L'AVENIR...

**L**es changements à l'œuvre dans notre ville sont nombreux et passionnants.

Nous devons savoir évoluer et adapter nos pratiques tout en préservant notre cadre de vie.

L'avenir, c'est déjà aujourd'hui. Le quartier du Pont-de-Sèvres qui vient de fêter ses 40 ans, montre toute sa jeunesse et son dynamisme. Le son et lumière qui a ponctué cette belle fête a été le plus beau témoignage de ce changement. Le 45<sup>e</sup> anniversaire de ce quartier sera celui des nouvelles perspectives avec la construction de la gare du Grand Paris express, la livraison des derniers lots d'habitations et d'infrastructures publiques.

Plus modestement, le changement, c'est apprendre à transmettre de façon pérenne notre patrimoine comme nous le faisons avec le bâtiment *57 métal*. Dans le projet issu de la médiation gouvernementale, les parties nobles du bâtiment ancien seront ainsi préservées.

Les investissements actuels de la Ville préparent l'avenir, ce sont notamment les efforts pour faire entrer le numérique dans les écoles ou encore ceux destinés à donner les moyens nécessaires à nos sportifs comme avec la complète rénovation du stade Le Gallo.

Répondre à ces défis tant économiques que sociaux, tel est notre devoir et notre passion.

Nous sommes ainsi convaincus qu'il faut réformer en profondeur nos collectivités non pas d'en haut (pour éviter, comme avec la Métropole du Grand Paris, de créer une complexité administrative supplémentaire) mais à partir du premier échelon de proximité : la commune. C'est au plus près des citoyens et de leurs préoccupations que nous devons agir pour éviter les dérives et les gaspillages, maintenir les investissements nécessaires à l'évolution de nos territoires, continuer d'offrir des services de qualité pour tous.

Économies d'échelle et mutualisation des moyens sont désormais les maîtres mots d'une bonne gouvernance locale. Une conclusion institutionnelle possible peut effectivement être la fusion des communes. À ce stade de la réflexion, nous affirmons nos principes : défendre notre qualité de vie, les valeurs de proximité et de bien-être qui caractérisent la ville de Boulogne-Billancourt tout en développant notre attractivité économique, notamment par l'innovation.

Comme le soulignait récemment l'Association des Maires de France : « *Un an après la publication de la loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes, 1 090 communes se sont regroupées au sein de 317 nouvelles collectivités au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cela représente 1,2 million d'habitants et 14 069 élus engagés dans cette démarche* ». ■

■ Les élu(e)s de la Majorité rassemblée